

Cerema - Préserver, restaurer, développer les zones humides dans les projets d'aménagement.



Cerema

Aujourd'hui, tout projet concerné par des milieux humides préexistants doit répondre au principe suivant : d'abord **éviter** un impact, puis le **réduire** ou enfin le **compenser**.

Penser l'aménagement des villes et des territoires en prenant en compte les zones humides, leurs fonctions, leurs spécificités, répond à des besoins multiples: biodiversité, cadre de vie, prévention des inondations, qualité de l'eau... A partir d'exemples d'EcoQuartiers, les recommandations du Cerema pour préserver, restaurer, ou développer une zone humide.

[Retrouvez l'intégralité de l'article](#)